



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Bellac

Bellac le 21 août 2024

Affaire suivie par Amandine BURUCOA
amandine.burucoa@haute-vienne.gouv.fr
05.87.03.11.19

Le Préfet de la Haute-Vienne

à

Liste des destinataires jointe

- Objet** : Réunion de la commission de suivi de site relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives exploitées dans le département de la Haute-Vienne.
- Réf.** : - Décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;
- Arrêtés DCE-BPE n° 2014-037 du 28 avril 2014 ; n° 2015-058 et n° 2015-059 du 12 mai 2015, n° 2016-006 du 17 juin 2017, n° 2016-015 du 22 mars 2016, n° 2016-099 du 16 novembre 2016, n° 2017-073 du 6 juillet 2017, arrêté DL-BPEUP N° 2018-139 du 12 septembre 2018, arrêté DL/BPEUP 2023-006 du 18 janvier 2023 et DL/BPEUP 2023-085 du 11 septembre 2023.
- Réunion du bureau du 15 juillet 2024.
- PL** : Projet de procès-verbal de la CSS du 23 février 2023.
Liste des questions des associations transmise en bureau le 17 juillet 2024

La commission de suivi des sites (CSS) relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives exploitées dans le département de la Haute-Vienne se réunira sous ma présidence le :

Mercredi 25 septembre 2024 à 09 heures

**Salle des fêtes de Bessines-sur-Gartempe
6 avenue Jean Baptiste Betout
87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE**

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la CSS du 23 février 2023,
- 2 - Bilan des activités des anciens sites uranifères et des installations de stockage de substances radioactives 2023,
- 3 - Bilan des actions de l'Etat 2023, présenté par la DREAL,
- 4 - Information sur les projets photovoltaïques,
- 5 - Questions diverses.

L'ensemble des documents de travail sera préalablement consultable sur le site de la DREAL à l'adresse suivante :

https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/commissions-de-suivi-des-anciens-sites-miniers-a1955.html#H_t87-Haute-Vienne

Je vous remercie de bien vouloir participer ou vous faire représenter à cette séance de travail.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette réunion, vous voudrez bien indiquer par e-mail, aux adresses ci-dessous, l'organisme représenté, ainsi que les nom, prénom et qualité des personnes qui y participeront, au plus tard le **vendredi 20 septembre 2024**.

sp-bellac@haute-vienne.gouv.fr et nelly.boutet@haute-vienne.gouv.fr

Pour le Préfet
et par délégation,
La Sous-Préfète de Bellac


Françoise SLINGER-CECOTTI

Destinataires

Collège « administrations de l'Etat »

- le Préfet de la Haute-Vienne ou son délégué,
- le service en charge des installations classées pour la protection de l'environnement et des mines,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle Aquitaine ou son délégué,
- le directeur de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine ou son délégué,
- le directeur départemental des territoires ou son délégué,
- le directeur général de l'autorité de sûreté nucléaire ou son délégué,
- le chef du service interministériel de défense et de protection civile ou son délégué.

Collège « élus des collectivités territoriales »

- conseillers généraux (2) :

Titulaire : M. Alain AUZEMERY

Suppléante : Mme Sandrine ROTZLER

Titulaire : Mme Brigitte LARDY

Suppléante : Mme Cécile BOURDEAU

- Représentants des communes (14)

Titulaire : Mme Peggy BARIAT, maire d'Ambazac

Suppléant : M. Jean-Jacques BLANVILLAIN

Titulaire : M. Jean-Pierre MOREAU, commune de Bersac-sur-Rivalier

Suppléant : M. Gérard GUILLARD

Titulaire : Mme Andréa BROUILLE, maire de Bessines-sur-Gartempe

Suppléante : Mme Isabelle PINGAUD

Titulaire : M. Jacques PLEINEVERT, maire de Compreignac

Suppléant : M. Pierre VALLIN

Titulaire : M. Michel BOUX, maire de Jouac

Suppléante : Mme Clare HOYLAND

Titulaire : M. Jérôme LEFORT commune de Laurière

Suppléant M. Claude GILOUPPE

Titulaire : Mme Ginette IMBERT, maire de Mailhac-sur-Benaize

Suppléant : M. Fabrice PATURAUD

Titulaire : M. Kévin GOUDARD, maire de Razès

Suppléant : M. Jean-Marc LEGAY

Titulaire : Mme Gisèle JOUANNETAUD, maire de Saint-Léger-la-Montagne

Suppléant : M. Cyrille JOUANNETAUD

Titulaire : Mme Danièle BEVIN, commune de Saint-Léger-Magnazeix

Suppléant : M. Guillaume TREVISIOL

Titulaire : M. Hans HOLLANDERS, commune de Saint-Pardoux-Le-Lac

Suppléante : Mme Karine BLANZAT

Titulaire : M. Nicolas VANDERLICK, commune de Saint-Sulpice-Laurière

Suppléant : M. Aimé LAMARDELLE

Titulaire : Mme Géraldyne MORELL-BONNEAU, commune de Saint-Sylvestre

Suppléante : Mme Mireille KIEFFER

Collège « exploitants »

5 représentants de la société ORANO

Titulaires :

- le directeur de l'établissement de Bessines-sur-Gartempe d'ORANO-MINING ou son représentant,
- le responsable de l'après-mines France, ou son représentant,
- le responsable territorial de l'après-mines pour la Nouvelle Aquitaine,
- la chargée de communication technique après-mines,
- un expert technique ORANO

Collège « riverains d'installations classées ou associations de protection de l'environnement »

- 1 représentant proposé par l'association pour la sauvegarde de la Gartempe
Titulaire : M. Paul GENET
Suppléant : M. Daniel PATRIGEON
- 1 représentant proposé par l'association France Nature Environnement Limousin
Titulaire : M. Marcel BAYLE
Suppléant : M. Michel GALLIOT
- 1 représentant proposé par l'association Sources et Rivières du Limousin
Titulaire : M. Dominique BERGOT
Suppléant : M. Antoine GATET

Collège « salariés »

4 représentants du comité social et environnemental de l'établissement de Bessines-sur-Gartempe d'ORANO-MINING

Personnalités qualifiées

- M. Jean RILLARD, ingénieur au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de Nouvelle Aquitaine, site de Poitiers.